

Le Néri'dional

4 Janvier 1984

OVNI

Var : toujours le mystère deux ans après un étrange phénomène

Les scientifiques n'ont pu donner d'explications aux traces étranges laissées sur la terrasse d'une propriété

Au bout de deux ans d'enquête approfondie, les scientifiques n'ont réussi à trouver aucune explication aux traces laissées sur une terrasse de la propriété de M. Renato Nicolai, à proximité de Trans, près de Draguignan, par un phénomène non identifié observé par ce dernier le 8 janvier 1981.

C'est ce qui ressort de la note technique numéro 16 du Groupe d'étude des phénomènes aérospatiaux non identifiés (GEPAN) du Centre national d'études spatiales (CNES) intitulé « Enquête 81-01 : analyse d'une trace ».

Publiée le 1^{er} mars 1983, cette note dit dans sa conclusion qu'un « phénomène de grande ampleur » a bien eu lieu ce jour-là sous les yeux de M. Nicolai — comme l'ont prouvé les analyses de sol et de végétation faites sur les échantillons récoltés par les gendarmes et les enquêteurs du GEPAN, dans des laboratoires divers de Toulouse, de Metz, d'Avignon, mais qu'on n'a pu scientifiquement en déterminer l'origine exacte.

En conséquence, on ne peut mettre en doute les déclarations du seul et unique témoin, faites sur l'arrivée, vers 17 heures, d'un objet non-identifié qui s'est posé et est reparti entre 30 et 40 secondes plus tard en direction de l'Est après s'être élevé presque à la verticale jusqu'à 25 m. de hauteur.

UN CERTAIN NOMBRE DE CAS ELUCIDES

Créé en 1978, le GEPAN, qui ne compte actuellement que trois membres permanents, mais fait appel pour ses enquêtes à de nombreux ingénieurs du CNES ou d'autres organismes de recherche, est saisi annuellement d'une centaine de cas d'observations. Il publie deux à trois notes techniques par an et, avec la plus grande prudence, compte tenu de l'intérêt émotionnel manifesté à propos du phénomène des OVNI par certains, s'attache à étudier les cas d'observations de phénomènes non-identifiés avec le maximum de détachement scientifique et la plus grande rigueur.

Devant la multiplication des articles publiés tant dans les magazines nationaux ou régionaux que des informations radiophoniques, le CNES rappelle hier, dans un commentaire, que sur la centaine de cas observés chaque année, « un certain nombre ont été élucidés (rentrée de satellites, ballons sondes, essais balistiques). Quelques cas font l'objet d'enquête approfondie ».

C'est ce qui est arrivé pour l'observation faite par M. Nicolai et pour laquelle « aucune explication n'a pu être avancée ».